

DECISION
PORTANT COMPOSITION DU DIRECTOIRE DU CHRU DE LILLE

LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU DE LILLE,

Chevalier de la Légion d'Honneur

Officier dans l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification ;

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6141-1, L. 6143-7-5 et D. 6143-35-1 ;

Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret du Président de la République du 9 mai 2017 portant nomination de M. Frédéric BOIRON en qualité de Directeur Général du CHU de Lille ;

Vu la décision n°22-01-0010 du 10 janvier 2022, portant nomination de Mme. Anne Girard, en qualité de Secrétaire générale ;

Vu la décision n°22-06-1493 désignant M. Franck BASTAERT en qualité de Coordonnateur général des soins ;

Vu le règlement intérieur de la Commission des soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT) désignant le Coordonnateur général des soins en tant que Président de celle-ci ;

DECIDE :

ARTICLE 1 :

Sont nommés membres du Directoire :

M. Frédéric BOIRON

Directeur général
Président du directoire

M. le Pr. Dominique CHEVALIER

Président de la commission médicale d'établissement
1^{er} vice-président du directoire

M. Franck BASTAERT

Coordonnateur général de soins
Président de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-technique

M. le Pr. Dominique LACROIX

Doyen de l'UFR des sciences, de la santé et du sport
Vice-président doyen du directoire

M. le Pr. Frédéric GOTTRAND

Vice-président recherche du directoire

Mme le Dr. Marie-Hélène VIEILLARD	Vice-présidente de la commission médicale d'établissement
Mme le Pr. Annie SOBASZEK	Vice-présidente de la sous-commission des effectifs médicaux et de la permanence des soins
Mme Angélique BIZOUX – COFFIGNIER	Directrice générale adjointe
Mme Anne GIRARD	Secrétaire générale
Mme le Pr. Charlotte CORDONNIER	Chef de service de neurologie B – Pathologie neurologie vasculaire et soins intensifs
Mme Muriel BOTTIN	Cadre supérieur du pôle spécialités médicales et oncologiques

ARTICLE 2 :

Sont nommés membres associés, invités permanents du Directoire :

M. le Pr. Benoît TAVERNIER	Chef de pôle Anesthésie-Réanimation
M. le Pr. Nicolas LAMBLIN	Chef de service des urgences et soins intensifs de cardiologie
Mme Brigitte COURTOIS	Directrice de la recherche et de l'innovation
Dr Vinciane PARDESSUS	Chef de service soins de suite

ARTICLE 3 :

Le mandat d'un membre nommé ou d'un membre associé du directoire prend fin, soit lorsque son titulaire quitte l'établissement, soit lorsqu'il cesse d'exercer les fonctions au titre desquelles il en était membre, soit lorsque ce mandat lui est retiré par le directeur général.

ARTICLE 4 : EFFET ET PUBLICITE

La présente décision prend effet à la date de sa signature ; elle annule et remplace la décision n°21-11-0936. Elle sera notifiée aux intéressés ainsi qu'à l'équipe de direction, aux exécutifs de pôles, aux membres des instances, et sera publiée par tout moyen.



Lille, le 21 juin 2022

Frédéric BOIRON

(Handwritten signature of Frédéric Boiron)